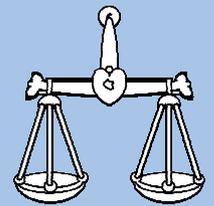


Avis de travaux



Réaménagement de la Route de Châtaigneriaz et du carrefour avec le Chemin de l'Épinette

Madame, Monsieur,

La Municipalité a décidé de réaliser les travaux de réaménagement de la Route de Châtaigneriaz et du carrefour avec le Chemin de l'Épinette.

Ces travaux prévoient la création d'un trottoir situé le long de la Route de Châtaigneriaz, entre l'accès au Chemin des Goudons et le giratoire du Centre Sportif, dans le but de sécuriser cet itinéraire piéton.

Un giratoire sera également créé au carrefour avec le Chemin de l'Épinette afin de ralentir les véhicules et sécuriser l'ensemble des usagers.

Des restrictions du trafic sont prévues pendant la durée des travaux mais, afin de faciliter la circulation, les travaux et déviations du trafic se dérouleront en 2 étapes :

- La première étape s'étend entre le carrefour avec le Chemin de l'Épinette et le Chemin des Goudons. **Elle se déroulera de mars à juin 2017.** Pendant cette période, cette partie de la Route de Châtaigneriaz sera fermée au trafic mais le tronçon entre le giratoire du Centre Sportif et le Chemin de l'Épinette sera ouvert. L'accès à la déchetterie pourra se faire depuis le Centre Sportif ou par le Chemin de Pacoty.
- La deuxième étape s'étend entre le giratoire du Centre Sportif et le carrefour avec le Chemin de l'Épinette. **Elle se déroulera de juin à novembre 2017.** Pendant cette période, cette partie de la Route de Châtaigneriaz sera fermée au trafic mais, le tronçon entre le Chemin de l'Épinette et le village sera ouvert. L'accès à la déchetterie pourra se faire depuis le centre du village par la Route de Châtaigneriaz ou par le Chemin de Pacoty.

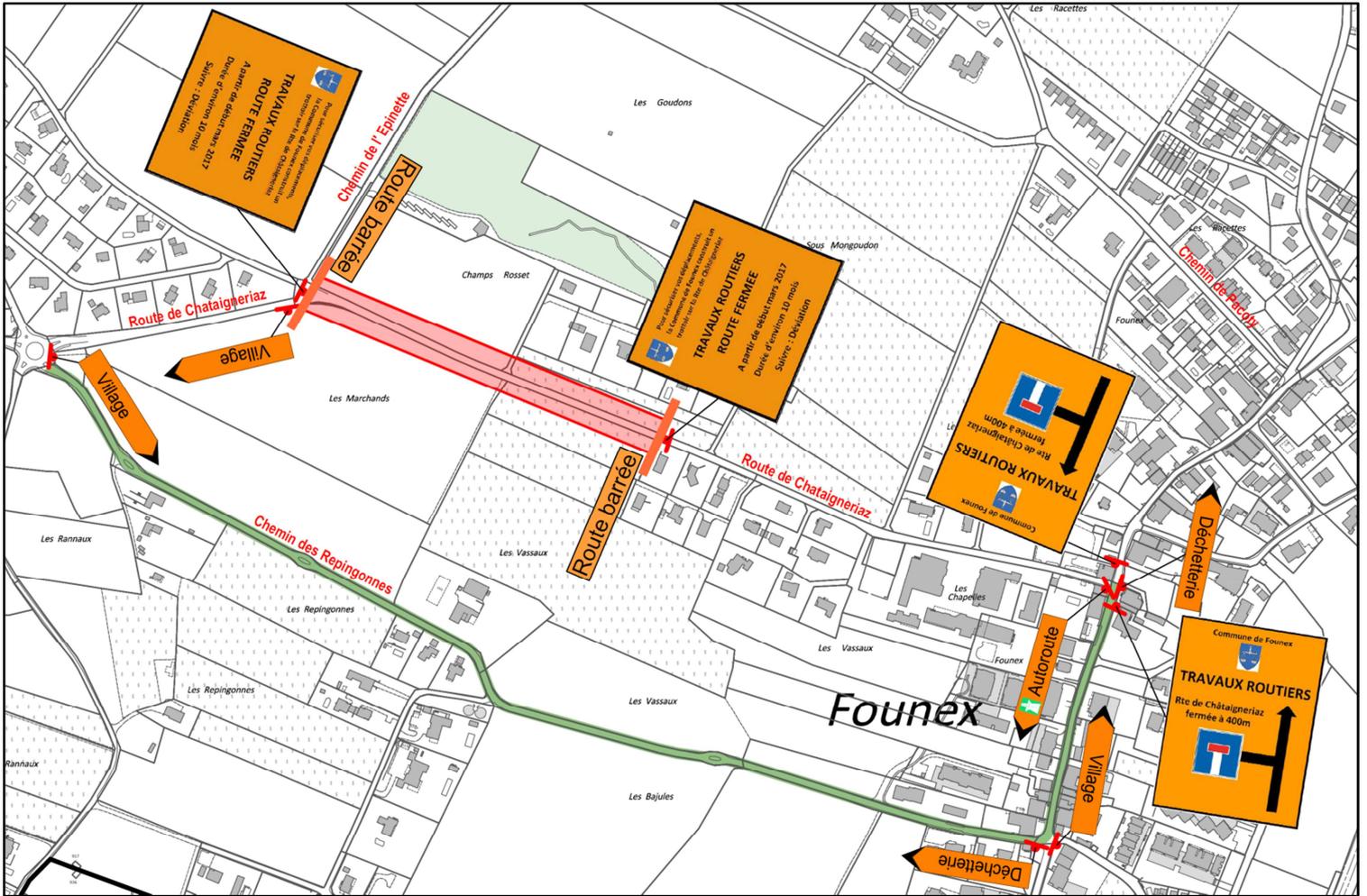
Vous trouverez au verso les plans des déviations pour les deux étapes. Le planning est toutefois susceptible d'être modifié en fonction des conditions météorologiques.

Nous sommes conscients des nuisances que pouvant être engendrées par ces travaux et vous remercions par avance de votre compréhension. Nous vous souhaitons dès lors bonne réception de la présente et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information qui pourrait vous être utile.

Dans l'intervalle, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Municipalité

Etape 1 - De mars à juin 2017



Etape 2 - De juin à novembre 2017

